

Programme



Tous à Saint Denis d'Oléron le vendredi 11 juin 2021, En mémoire de Colette Talmon

Vendredi 11 juin : Basse Mer à 12h 14, coef 73-Pleine Mer à 18h02

- **11h30 Rendez-vous optionnel** pour un pique-nique au mouillage de Boyardville
- Le lieu de rendez-vous sera marqué par un voilier à l'ancre arborant le grand pavois et le pavillon de l'APPSD.
- **13h30 Départ en direction du Port de Saint Denis d'Oléron** soit par la passe Ouest de Fort Boyard ou par la passe Est et l'anse de la Maleconche empruntables par beau temps car, à présent, encombrées du champ de filières balisé (contesté pour mémoire). Tenir compte du courant de marée assez fort, contraire à la progression.
- **16 h à 18h Entrée au port de Saint Denis d'Oléron au fur et à mesure des arrivées et en fonction du tirant d'eau des navires qui, au préalable et si possible, arboreront le grand pavois.**
- Les navires en escale seront guidés à leur emplacement par le canot d'accueil du Port.
- **18h45 Rendez-vous au barnum de l'APPSD** situé derrière la capitainerie.
- **19h Allocutions** puis apéritif offert par l'APPSD
- **20h dîner type auberge espagnole** avec la possibilité de se procurer sur place des plats préparés, des boissons et d'effectuer des grillades sur barbecue avec les denrées apportées.
- **Ensuite, chorale éphémère** de chants de marins et danses accompagnées par un accordéon.

Samedi 12 juin, BM à 12h40 coef 73, PM à 18h34, donc possibilité pour les bateaux en escale de partir le matin avant 9 ou 10h ou à partir de 16h suivant le tirant d'eau.

Une messe est prévue à 11h en l'église de Saint Denis d'Oléron en mémoire de Colette Talmon suivie d'un recueillement sur la tombe.

Dimanche 13 juin, matin, pour les plaisanciers encore en escale, un petit déjeuner est offert par l'APPSD vers 8h30 avant de reprendre la mer. La BM à 13h24 permet de quitter le port entre 10h et 11 h suivant le tirant d'eau...

Les bulletins d'inscription devront être retournés par courriel à apps17650@gmail.com directement par le chef de bord avec son nom, le nom du bateau, sa longueur, sa largeur, son tirant d'eau, avec son courriel, son numéro de téléphone portable, le nom de son association de plaisanciers et le nombre prévisible de personnes à bord. Cette inscription permettra de bénéficier d'une réduction de 20% sur l'escale auprès de la capitainerie.

Bien entendu, ce programme est susceptible de modifications en fonction de la météo et des mesures de santé publique du moment. Ces modifications seront alors indiquées par courriel aux participants inscrits.

- **NB : Des lots seront attribués par deux tirages au sort pour les bateaux ayant participé au mouillage de Boyardville et pour ceux qui auront arboré le grand pavois dans le port.**
- **Une collecte sera organisée au profit de La SNSM.**